



UNAF
ISÈRE

Votre lettre

Du 27 Octobre au 03 Novembre 2016

hebdomadaire

Union Nationale des Arbitres de Football

Section départementale de l'Isère

SOMMAIRE

- Date de parution Lettre Hebdomadaire p.2
- Arbre de Noël p.3
- Vente Privée p.4
- L'UNAF ISERE J'adhère p.5
- Portrait : Najib BOUJA p.5
- Alerte intimidation p.6
- Conduite à tenir en cas d'agression p.6

Contact

E-mail : unaf38@hotmail.com

Adresse : 2 Bis rue Pierre de Coubertin
38360 Sassenage



UNAF
ISÈRE

Le format de votre lettre hebdomadaire évolue !

Dans le but de vous proposer un contenu plus varié, votre section départementale a pris la décision de modifier la fréquence de parution de votre lettre hebdomadaire.

Cette dernière vous sera à présent envoyée avec une **fréquence mensuelle**.

Chaque fin de mois, vous retrouverez l'actualité de votre Amicale.

UNAF
ISÈRE

Cette année ce grand rassemblement de la section Départementale de l'UNAF ISERE aura lieu le :

Samedi 10 décembre 2016 à 16h

**(Ouverture des portes à 15h) à la salle des fêtes de Saint Nicolas de Macherin
(180 route de Chirens 38500 Saint Nicolas de Macherins)**

Ce moment se veut merveilleux et illuminera les yeux de vos enfants, au cours d'un spectacle totalement inédit sur le thème des contes de Noël et de la magie des célèbres personnages de Disneyland.



Dés lors que les personnages auront regagnés le cœur de vos enfants, le père Noël arrivera sur scène avec, sa hotte pleine de cadeaux et éblouira nos regards, par sa prestance et ses reines qui attendront sagement dehors, pendant que nos enfants ouvriront les cadeaux et avant qu'il reparte pour sa tournée générale...

Comment faire profiter : votre ou vos enfant(s) ?

- Il faut que votre enfant soit âgé de - 10ans
- Et, être adhérent à la section départementale de l'UNAF ISERE avant le 15 novembre 2016 impérativement.

Cet après-midi de fête se conclura par un gouter spécial enfants et un second spécial parents... Des surprises attendront petits et grands.

Alors... n'attendez plus, pour profiter de ce moment d'émerveillement, nous vous invitons vivement à retourner votre fiche d'adhésion accompagnée de votre règlement au siège du District de l'Isère de Football (2 bis, rue Pierre de Coubertin 38360 SASSENAGE), avant le 15/11/2016.



L'**UNAF** Isère, fête Noël, avec vous !



Vous recevrez très prochainement, un mail spécial « **VENTE PRIVEE 2016** » offert par l'**UNAF ISERE**, en partenariat avec le magasin BROUTY SPORT.

Vous pourrez choisir entre un survêtement complet, un maillot d'échauffement en matière technique, une serviette de bain et pleins d'autres accessoires... correspondant à votre pratique de l'arbitrage, à l'effigie de votre section départementale de l'**UNAF ISERE**.

Des prix défilants toute concurrence ont été négociés pour vous et dans l'unique intérêt de porter fièrement les couleurs de notre corporation.

Cette vente privée est exclusivement réservée aux adhérents 2016/2017 de l'**UNAF ISERE**.
Celle-ci sera ouverte la semaine prochaine et en temps limité.

Donc n'attendez plus, saisissez l'insaisissable !

UNAF
ISÈRE

Votre section départementale de l'Isère n'est pas seulement un soutien juridique (*paiement des frais d'avocat...*), elle est avant tout une véritable famille sportive rassemblant tous les arbitres de football en activité ou non.



Votre adhésion vous donne droit à des avantages incontournables.

- Participation au challenge de l'amitié Auvergne Rhône Alpes
- Participation aux tournois Futsal des jeunes arbitres
- Envoi à domicile du bulletin national
- Participation aux différentes activités organisées Laser Game, Journée festive ...
- Assister à une rencontre de Ligue 1
- Sortie à Walibi
- Tarifs préférentiels chez BROUTY Sports

Votre section départementale de l'UNAF ISERE s'est réunie les 26 Août et les 06 et 21 Octobre dans le but de vous proposer des idées et des activités novatrices et dynamiques.

- Le livret pour les "nouveaux adhérents"
- L'organisation de l'arbre de Noël à Saint Nicolas de Macherin le 10 Décembre à la salle communale. Un spectacle féérique attend vos enfants, avec la présence du père Noël et sa hotte pleine de cadeaux
- L'organisation du congrès régional de l'UNAF AUVERGNE RHONE ALPES en Juin 2017, rassemblant près de 500 personnes.
- La préparation de la grande journée festive de fin d'année, réservé aux adhérents, leurs familles et leurs amis, avec une surprise colossale ... !

Pour adhérer :

Il suffit de remplir la **fiche adhésion UNAF ISERE** : située sur le site du District de l'Isère de Football : rubrique « Arbitrage » – onglet « Documents » - onglet « UNAF 38 » et de la retourner à l'adresse suivante :

UNAF ISERE

District de l'Isère de Football
2 bis rue Pierre de Coubertin
38360 SASSENAGE

Et, joindre un chèque, à l'ordre de l'UNAF ISERE, correspondant à votre catégorie :

Catégorie	Cotisation
Très jeune arbitre (né(e) après le 01/01/2001)	Gratuit
Jeune arbitre (né(e) après le 01/01/1993)	25 Euros
Arbitre adulte	44 Euros
Honoraire ou sympathisant	30 Euros

Un reçu de paiement peut vous être envoyé sur demande pour votre club.

Cette semaine, rencontre avec Najib BOUJA, Conseillé délégué à la relation avec les clubs

Avant de nous parler de tes débuts dans l'arbitrage peux-tu te présenter ?



Je suis né le 01 Janvier 1964 à Moulay Yacoub au Maroc, j'ai 53 ans. J'exerce la profession de chef magasinier dans l'aliment du bétail depuis 32 ans.

Pourquoi avoir décidé d'intégrer l'UNAF ?

J'ai décidé d'intégrer l'UNAF afin d'essayer d'apporter un œil nouveau à cette association qui mérite de grandir encore plus afin d'être encore plus proche des arbitres/

Quel est ton meilleur souvenir en tant qu'arbitre ?

Mon meilleur souvenir en tant qu'arbitre a été un match d'excellence pour la montée en PHR. Le fc2a contre Villeneuve. Très gros match de la part des deux équipes. Mon plaisir est d'avoir mis un seul carton jaune lors de ce match là ainsi que d'avoir tenu les deux équipes pendant 90 minutes.

Pourquoi être devenu arbitre ?

Je suis entré dans l'arbitrage en 1993 officiellement mais bénévolement depuis l'âge de 15 ans.

J'ai choisi de devenir arbitre car depuis mes neuf ans je baigne dans le milieu du football (joueur puis dirigeant et entraîneur). L'arbitrage semblait la suite logique.

Et en tant qu'adhérent UNAF ?

Mon meilleur souvenir en tant qu'adhérent UNAF a été le déplacement au stade Geoffroy Guichard pour le derby asse-ol il y a 10 ans.



Nous ne pensions jamais l'écrire mais l'un des nôtres a été touché ce samedi 22 octobre 2016, lors de son match.

Notre collègue Bastien PETERLE a été suivi, après son match, pendant près de 10kms en voitures par le joueur qu'il avait expulsé, un peu plus tôt au cours de la rencontre. Dans une course effrénée à plus de 130km/h dans de petites routes de villages, Bastien a pris des risques considérables, enfreignant parfois le code de la route, en tentant d'échapper à toute une bande qui voulait l'intimider et l'agresser. Il a esquivé les appels de phares qui l'éblouissaient, les queues de poissons, les coups de freins à répétitions manquant d'emboutir le véhicule de ses parents.... Tout en ayant très peur et à juste titre, notre camarade fort heureusement, à réussi à s'échapper...Mais à quel prix !? Comment peut-on en arriver là ?! Pour une simple exclusion ?!

Cet acte est inqualifiable et tout le comité directeur de l'UNAF condamne fermement ce genre de comportement. Ce joueur et tous ces protagonistes n'ont rien à faire sur un terrain de football et même sur une quelconque discipline sportive, que ce soit.

C'est ce genre de pratique qui détruit l'image de notre sport et dégrade notre passion.

Heureusement, Bastien est adhérent à l'UNAF, cela nous a permis ainsi, d'ouvrir un dossier juridique et d'enclencher la procédure rapidement.

Il peut être certain, de toute la ténacité de notre section départementale de l'UNAF ISERE pour régler ce dossier au plus vite et avec la plus grande fermeté des instances.

Nous sommes derrière lui, toute une corporation est derrière lui.

Conduite à tenir en cas d'agression :

En cas d'agressions (quel que soit la nature : menaces, coups...), après avoir respecté les formalités données par la CDA, prenez contact dès que possible avec votre président de CDA ou son président délégué, ainsi qu'avec l'un des co-présidents et le délégué juridique de la section départementale UNAF Isère.

Pour l'UNAF, cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné dès que possible, et surtout lors du dépôt de plainte ou toute autre démarche.

Prenez soin SVP de relever les coordonnées suivantes et de les laisser dans votre mallette d'arbitre :

- Co-Président de l'UNAF Isère :

Mario MARTORANA au 06-69-95-92-22

Nicolas TAMBORINI au 06-80-82-51-31

- Responsable Juridique :

Mohamed BENATTOU au 06-20-65-37-82

- **Ce slogan s'adresse :**

- aux présidents,
 - aux dirigeants de clubs,
 - aux joueurs,
 - et même aux spectateurs....

Arbitre Agressé = Football en Danger



- **Rappel :**

La loi du 23 octobre 2006 (plus connue sous le nom de "loi LAMOUR") stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

**Rédacteurs : Nicolas TAMBORINI,
Eric DOUVILE et Mathieu FERNANDES**